

ROYAUME DU MAROC
DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES MINES
MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES, ET DE L'ENVIRONNEMENT
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DE LA GEOLOGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 3/2020/DG

Le 07 Juillet à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Ressources des Affaires Générales et des Systèmes D'information, Bâtiment B, 2^{ème} Etage, Département de l'Energie et des Mines, sis au quartier administratif BP 6208, Agdal-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur "offres de prix", pour la réalisation d'une carte géochimique multi-élémentaires à l'échelle 1/100 000^{ème} dans la Région de Fès-Meknès correspondant à la feuille topographique régulière, de Hassi El Ahmar pour le compte du Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement- Département de l'Energie et des Mines.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré des bureaux du service des marchés, Bâtiment B, 2^{ème} Etage, Département de l'Energie et des Mines sis au quartier administratif BP 6208, Agdal-Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trente mille Dirhams (**30 000 Dhs**).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Trois Million Douze Mille Toutes Taxes Comprises (3 012 000,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **27, 29 et 31** du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis aux bureaux du service des marchés, Bâtiment B, 2^{ème} Etage, Département de l'Energie et des Mines sis au quartier administratif BP 6208, Agdal-Rabat ;
- soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, aux bureaux du service des marchés, Bâtiment B, 2^{ème} Etage, Département de l'Energie et des Mines sis au quartier administratif BP 6208, Agdal-Rabat ;
- Soit transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article **8** du règlement de Consultation.